

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 24 juin 2014

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Général**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 16 et 17 juin 2014**

**2014 V10 G** Vœu relatif au programme Paris Santé Nutrition.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Général,**

Considérant qu'à Paris, un enfant parisien de CM2 sur six est en surpoids ;

Considérant que le surpoids et/ou l'obésité est une pathologie qui est souvent due aux modes de vie contemporains ;

Considérant que l'obésité provoque ou aggrave de nombreuses autres pathologies, telles que les maladies cardio-vasculaires, les risques de diabète, l'hypercholestérolémie,...

Considérant qu'en 2009, la Ville de Paris a lancé un programme expérimental de prévention et de lutte contre l'obésité et le surpoids dans trois arrondissements pilotes : les 13<sup>ème</sup>, 15<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> arrondissements ;

Considérant qu'en mars 2013, ce programme a été étendu aux 10<sup>ème</sup>, 18<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> arrondissements ;

Considérant que ce programme consiste principalement en un partenariat avec les Caisses des écoles des arrondissements participants pour le recrutement d'un chargé de projet local, chargé de tisser un réseau de partenaires locaux et parisiens et de proposer des actions de terrains innovantes ;

Considérant que ce programme organise des opérations de sensibilisation des enfants au « bien manger » et va à la rencontre des familles parisiennes, en participant par exemple à des actions de proximité sur les marchés ou dans le cadre des événements parisiens comme Paris plages ;

Considérant que Paris Santé Nutrition organise également des actions à destination de publics spécifiques, comme la publication en 2013 d'un livret de recettes de cuisines faciles à réaliser et avec un budget réduit ;

Considérant que le coût de ce programme s'élève à un peu plus de 300.000 euros sur une année ;

Sur proposition de Mme Sylvie CEYRAC et des élus du groupe UMP et les élus du Groupe UMP ;

Demande à la Maire de Paris :

D'adresser aux Conseillers de Paris un bilan du Programme Paris Santé Nutrition, affiné par arrondissement et par publics.